

Rapport de la Conférence du

« Ensemble tout est possible »

QUELQUES MOTS DE LA PRÉSIDENTE

Au nom de notre comité, je tiens à remercier tout spécialement les délégués et le personnel présents. Votre engagement envers un processus de négociation uni et une discussion respectueuse a contribué à faire de cette conférence l'une de nos plus belles.

Il ne fait pas de doute que cette ronde de négociation sera particulièrement difficile. Il est aussi certain que notre meilleure chance d'éviter les concessions repose sur notre capacité à travailler ensemble.

Ensemble, tout est possible !



PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Du 31 janvier au 4 février 2012, plus de 350 travailleurs des conseils scolaires se sont réunis à Richmond Hill en Ontario à l'occasion de la Conférence annuelle du Comité de coordination des conseils scolaires de l'Ontario (CCCSO). Pour lancer l'événement, le président du Conseil du travail de la région de Toronto et York, John Cartwright, a souhaité la bienvenue aux délégués. Son mot a été suivi d'interventions de la vice-présidente à la diversité du SCFP Ontario, Joanna Webb et de Veriline Howe, vice-présidente à la diversité du SCFP Ontario représentant les travailleurs racisés.

Terri Preston, présidente du CCCSO a pris le relais en accueillant les délégués et en soulignant que l'année qui commence promettait d'être fort occupée. Avec l'arrivée à échéance de plus de 100 conventions collectives dans le secteur des conseils scolaires, plus de 50 000 membres du personnel de soutien seront en négociation avec le gouvernement provincial. L'objectif de cette conférence est de travailler ensemble à l'élaboration de propositions pour la négociation centrale par le biais de débats et de discussions.



Alors que la privatisation se fait toujours aussi menaçante et que l'économie demeure fragile, la négociation de 2012 promet d'être difficile, mais nous sommes prêts à relever le défi. Mais pour y arriver, il faudra travailler ferme et s'assurer que nous demeurons unis afin de livrer un message fort et constant.

Le président du SCFP Ontario, Fred Hahn, a souhaité la bienvenue aux délégués et a parlé de l'importance des services publics que les travailleurs assurent dans leur collectivité. Il a souligné que lorsque des emplois publics sont éliminés, ce sont les travailleurs du secteur public qui sont les plus touchés par ces compressions et qui paient pour les ennuis financiers du gouvernement.

Il a poursuivi la session en animant un forum de solidarité au cours duquel Ken Coran, président de la Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO) a commencé par dire qu'il nous faut une table centrale forte –

c'est le rôle de l'ensemble des membres de faire partie du processus de négociation centrale – mais que nous devons aussi garder en tête le climat de négociation actuel. La Table provinciale de discussion (TPD) demeure un processus relativement nouveau et nous devons avancer prudemment. Plus important encore, nous devons être prêts à entreprendre la négociation au cours des semaines à venir.

Le programme se poursuit avec la présidente de la section locale 330 du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), Silvana Petersen, qui a parlé de l'histoire de la participation de sa section locale à la table centrale et des succès de ses membres. Venait ensuite Kevin O'Dwyer, président de l'Association des enseignants catholiques anglo-ontariens qui a souligné l'importance de travailler avec des alliés et du soutien de l'association catholique au langage inclus dans le projet de loi 13 – loi contre l'intimidation.



La présidente du CCCSO, Terri Preston, a mis fin au forum en expliquant qu'il a fallu beaucoup de travail pour arriver où nous en sommes avec la TPD – mais que le processus est toujours en cours. Avec la fragilité de l'économie et le dépôt du rapport Drummond, nous serons confrontés à de nombreux défis au cours de cette ronde de négociation. Les attentes des membres doivent être contenues : les augmentations de salaire sembleront bien différentes cette fois.

Alors que les salles de la conférence grouillaient d'activité et que les délégués se préparaient à une semaine productive, la soirée s'est poursuivie avec le tirage du jour et le tirage 50/50, une collecte de fonds qui tout au long de la conférence, servira à amasser de l'argent pour un organisme caritatif de Richmond Hill, la banque alimentaire communautaire.

Mercredi matin, Candace Rennick, Secrétaire-trésorière du SCFP Ontario s'est adressée aux délégués. Elle a parlé de la situation financière solide de la Division et de la disponibilité d'un soutien financier pour le processus de négociation de l'année qui vient.



RAPPORT DU COMITÉ DE NÉGOCIATION DU CCCSO

Le coordonateur du CCCSO Brian Blakeley a présenté aux délégués un résumé des activités du comité de négociation depuis son élection en novembre dernier.

Table provinciale de discussions (TPD) 2012

Le SCFP acceptera de participer au processus de la Table provinciale de discussion pour la négociation avec le Ministère de l'Éducation aux conditions suivantes :

- Nous devons avoir un « employeur légal » avec qui négocier, un employeur qui liera tous les conseils scolaires aux ententes qui seront négociées à la table provinciale – nous ne voulons pas avoir à négocier l'entente 110 fois.
- Nous devons avoir un engagement du ministère en vue du respect et de la mise en œuvre de tous les délais et conditions prévus à toutes les ententes.
- Nous devons avoir un engagement du ministère en vue de la facilitation sur une base continue de tout enjeu découlant d'une entente.
- Nous devons avoir un engagement du ministère à l'effet qu'il apportera tout le soutien logistique nécessaire au processus de négociation.

Propositions

Nous avons passé en revue les commentaires concernant la conférence de l'an dernier et le Comité de négociation propose de séparer les propositions en trois (3) groupes :

1. Items destinés aux discussions à la table provinciale : seront déposés à la Table provinciale de discussion 2012 au nom de toutes les unités de négociation SCFP du secteur des conseils scolaires.
2. Propositions de négociation coordonnée : seront déposées aux tables de négociation de toutes les unités de négociation SCFP.
3. Enjeux de négociation locale : items que les unités de négociation désirent faire valoir, dans la mesure où ils n'entrent en conflit ni avec les propositions de la table provinciale, ni avec les propositions de négociation coordonnée.

Soutien à la négociation

- Le Comité de soutien à la négociation, avec l'aide des conseils régionaux, se charge d'assurer que toute communication provenant de CCCSO est envoyée aux membres.
- Une communication ouverte et rapide de la part de toutes les équipes de négociation contribuera à nous gagner la confiance des membres.
- Des mises à jour fréquentes et courantes vont faire en sorte que les membres fassent davantage confiance au processus et au comité de négociation.

Items pour la TPD

Gardant une philosophie consistant à refuser toute concession, le comité entend déposer les items suivants à la table provinciale 2012 :

- Salaires et avantages sociaux
- Sécurité d'emploi
- Champ d'application
- Développement professionnel
- Équité en emploi
- Politique d'approvisionnement et Accord économique et commercial global (A.E.C.G.)

Négociation coordonnée

Le Comité se tâche de déterminer le meilleur langage possible pour les items ci-dessous et les sections locales seront dirigées de négocier ce langage aux tables locales.

- Maintien de l'équité salariale
- Heures de travail
- Ancienneté des membres occasionnels et à temps partiel
- Congés pour affaires syndicales
- Allocation d'automobile
- Informations provenant des conseils

Négociation locale

- Attribution de temps supplémentaire
- Politiques du conseil en matière de journées de neige
- Heures de travail
- Ancienneté
- Affichage de postes et entrevues
- Exigence de note du médecin
- Attribution des vacances
- Allocations et primes
- Congés
- Augmentation du droit à congés de maladie

Toby Sanger, économiste du SCFP, nous a présenté son point de vue sur le climat de négociation pour 2012.

Vous trouverez la présentation de Toby à <http://scfp.ca/economie/climat-des-negociations-presentation-au>

Les délégués se sont ensuite divisés en petits groupes afin de discuter en détail du rapport du Comité de négociation. L'objectif de ces réunions était de permettre aux délégués de poser des questions et de s'assurer qu'ils comprenaient bien les éléments mis de l'avant par le comité. Les délégués profitaient par la même occasion d'une possibilité d'ajouter des items qui auraient pu avoir été ignorés par le comité en vue du processus de la Table provinciale de discussion. Le processus de vote sur les enjeux de négociation a aussi été soumis à une révision.

Les travaux se sont poursuivis avec une session de discussion et de débat sur les items de la négociation provinciale. Les délégués ont voté et tous les éléments de la TPD ont été adoptés.



Le reste de la journée a été consacré au forum de la santé et sécurité et des travailleurs blessés. Le représentant de la santé et sécurité au CCCSO, Don Postar, a ouvert la session en parlant de l'importance pour les conseils scolaires de se doter de leurs propres règles en matière de santé et sécurité – les écoles ne sont pas des entreprises et elles devraient avoir leur propre réglementation. Gibson MacGill, qui a travaillé 25 ans comme inspecteur au Ministère du Travail a aussi pris la parole devant les délégués. Il a encouragé les membres à faire rapport sur les incidents violents qui surviennent sur les lieux de travail. Il faut faire rapport pour qu'ils admettent qu'il existe vraiment un problème. Le représentant des travailleurs blessés, Darrell Day, a poursuivi en soulignant l'importance de faire un rapport sur toutes les blessures. Il a aussi été question de points spécifiques des réunions sur le retour au travail et des nouvelles politiques qui seront déposées au cours des semaines à venir. Blaine Morin et Andréanne Chénier, membres du personnel de la santé et sécurité du SCFP Ontario ont mis fin à la session en répondant aux questions des délégués.

Les réunions de classes d'emplois ont lancé la journée de jeudi et les délégués se sont mis au travail en faisant connaître au Comité de négociation commentaires et opinions sur les items de la négociation centrale et les propositions de clauses coordonnées. Les réunions ont aussi donné aux travailleurs d'une même classe l'occasion de se réunir et de discuter d'enjeux communs.

Dans le cadre de l'effort de mobilisation, on a demandé à chaque classe d'élire un groupe de référence chargé de faciliter la communication entre le Comité de négociation du CCCSO. Les membres ont été encouragés de communiquer toute information pertinente au Comité de négociation, tout au long du processus de négociation.

Les groupes ont aussi préparé des rapports portant sur leurs discussions et les résolutions à être proposées à la conférence lors de la prochaine séance administrative.

Jeudi après-midi et vendredi matin, les délégués ont participé à des sessions de perfectionnement professionnel – les ateliers portaient sur les compétences en négociation, le lobbying efficace, l'arbitrage de droits et d'autres présentés par des conseillers syndicaux du SCFP. Le CCCSO les remercie chaleureusement de leur participation à l'animation de ces cours. Nous tenons aussi à remercier les différents experts qui ont animé les sessions diverses de la conférence.

Vendredi après-midi, les délégués se sont réunis en session plénière afin de compléter la partie administrative de l'événement. Les classes ont fait rapport sur leurs activités de la veille et les propositions de négociation coordonnée ont été soumises à la discussion et au vote et ont été adoptées.

Nous avons aussi tenu un vote par appel nominal sur la trousse de négociation coordonnée qui a été adoptée à l'unanimité.

Wendy Tunks, coordonnatrice du soutien à la négociation a remis le rapport du Comité de soutien à la négociation soulignant l'importance de s'assurer que les conseils régionaux sont prêts et fonctionnels.

Cindy Page a présenté un rapport sur l'état des résultats du fond des cotisations, ses revenus et ses dépenses.

Par la suite, les résolutions provenant des réunions de classes ont été présentées et débattues.

RÉSOLUTIONS

Modification à l'annexe C des règlements du CCCSO: Qu'il soit ajouté : Aux fins de cette annexe, un délégué votant doit avoir été élu délégué par une section locale du secteur des conseils scolaires.

Voir les résolutions acceptées par les délégués lors de la conférence ci-dessous :

Santé et sécurité

Résolutions pour 2012 – Convention de la Division de l'Ontario

Résolution #1

Le SCFP Ontario :

1. Doit communiquer de façon régulière, avec les sections locales pour contribuer au monument de santé et sécurité qui reconnaît les membres du SCFP en Ontario qui ont perdu leur vie au travail.
2. Doit gérer le fonds de dons amassés
3. Doit présenter une résolution au SCFP lors de la convention nationale en 2013 pour établir un monument au nouveau bureau régional de l'Ontario à Richmond Hill et le comité de santé et sécurité de l'Ontario sera le comité de direction pour travailler sur l'équipe de création du monument.

Parce que :

La création du Monument sera un rappel à tous le personnel, les membres et le public de l'importance des lois de santé et sécurité et les conditions de travail sécuritaires pour tous.

Résolution #2

SCFP Ontario :

1. Doit établir un prix de militant en santé et sécurité du SCFP Ontario pour reconnaître un membre qui a fait une contribution considérable en santé et sécurité.
2. Le prix sera présenté lors de la convention annuelle du SCFP Ontario
3. Le prix sera présenté à un membre en règle d'une section locale affilié au SCFP Ontario
4. Le comité de sélection consistera de 3 membres du Comité de santé et sécurité du SCFP Ontario ainsi que le personnel assigné à ce comité
5. Le personnel du SCFP et les membres du Comité de santé et sécurité du SCFP Ontario qui siège sur le comité de sélection ne sont pas éligible pour le prix.

Parce que :

Chaque jour, les membres du SCFP font des contributions valables à la santé et sécurité.

Les membres devraient être reconnus pour leur accomplissement exceptionnel en recommandation, amélioration des conditions de travail, la formation et le leadership.

Aide-enseignantes (AEs)**Résolution #1**

Que le CCCSO explore différentes technologies afin de faciliter la collecte d'information durant et suivant le processus de négociation.

Éducatrices la petite enfance**Résolution #1**

Que nous demandons à la province d'avoir 7 heures par jour pour les éducatrices à la petite enfance.

Résolution #2

Que les éducatrices de la petite enfance soient accordées 40 minutes de temps de collaboration ininterrompu par jour.

Résolution #3

Que nous obtenions une description de tâches selon la norme provinciale pour toutes les éducatrices à la petite enfance.

Responsables de l'entretien et gens de métiers

L'équipe de négociation des conseils scolaires va négocier ce qui suit en termes de salaires et avantages sociaux, sous-traitance, collèges et AECG.

Résolution #1 – salaires et avantages sociaux

1. Tenter de sécuriser une augmentation salariale au-dessus du niveau d'inflation et qui équivaut aux gains des employés non-syndiqués (ex : Conseillers municipaux de la Ville de Toronto).
2. Négocier sans concessions des avantages sociaux communs pour tous les travailleurs des conseils scolaires membres du SCFP.
3. Négocier une police d'assurance-sécurité pour tous les travailleurs des conseils scolaires membres du SCFP.

4. Négocier des ajustements salariaux au sein des différentes classifications afin d'arriver à parité, sans qu'aucun membre ne subisse une perte.
5. Augmentations de salaire pour ceux qui doivent obtenir et utiliser leurs certificats multi-métiers incluant le langage suivant :

Allocation pour certifications :

Les employés faisant partie des classifications des gens de métiers qui ont des certificats émis par le gouvernement recevront une allocation lorsqu'ils effectuent des tâches reconnues par leurs certifications. Une allocation additionnelle sera allouée pour chaque certification additionnelle requise par la loi ou par l'employeur afin d'effectuer la tâche.

Cette allocation sera de 0,90 \$ l'heure par certificat à partir du 1 septembre 2012 avec des augmentations progressives déterminé à la TPD.

Résolution #2 – sous-traitance

1. Le gouvernement va réduire et limiter le pourcentage de fonds qui sert à la sous-traitance de services et avec les épargnes, augmenter le niveau de dotation du personnel syndiqué du SFCP.
2. Tous les Conseils scolaires offriront le travail comme temps supplémentaire avant de recourir à la sous-traitance.
3. Les travailleurs des Conseils scolaires membre du SFCP auront le premier droit de refus avant de recourir à la sous-traitance.
4. Les Conseils scolaires doivent dévoiler à la section locale, tous les coûts reliés à la sous-traitance.
5. Quand la sous-traitance est nécessaire, tout le travail sera accompli par des travailleurs qualifiés, certifiés et syndiqués.
6. Tout le travail accompli sous le budget du conseil de parents de l'école doit être exécuté en premier par un travailleur du Conseil scolaire membre du SFCP. Si ce n'est pas possible, par des travailleurs qualifiés, certifiés et syndiqués.
7. La gestion des Conseils scolaires ou la sous-traitance a lieu, doit être jugée responsable de la qualité et du niveau du travail et des règles comme établi dans les lois et les règlements.

Résolution #3 – collègues

1. Le gouvernement doit payer pour tous les frais de certification des collègues et associations pour tous les travailleurs des Conseils scolaires membre du SFCP.
2. Le gouvernement va insister que le Collège des gens de métiers maintient les ratios courant et existant pour les apprentis.

Résolution #4 – AECG

Que le gouvernement accepte qu'AUCUN travailleur des conseils scolaires membre du SFCP ne souffre d'une perte d'emploi, d'une réduction des salaires et avantages sociaux résultant de l'AECG ou n'importe quel autre accord de commerce continental ou international et sera épargner de toute poursuite légale suite à ses accords initiés par le gouvernement ou les entreprises privées.

Bibliotechniciennes

Résolution #1

Que le CCCSO apporte à la table provinciale de discussion, un préposé que le Ministre d'Éducation fourni à chaque école en Ontario, le plein financement pour embaucher un employé de soutien de bibliothèque qualifié et que :

- a) Les écoles élémentaires de moins de 275 élèves auront un employé de soutien de bibliothèque embauché un minimum de 17.5 heures par semaine et un minimum de 194 jours d'instruction par année
- b) Les écoles élémentaires de 275 élèves ou plus, auront un employé de soutien de bibliothèque embauché un minimum de 35 heures par semaine et un minimum de 194 jours d'instruction par année
- c) Les employés de soutien de bibliothèques des écoles secondaires et centrales seront embauchés un minimum de 35 heures par semaine. Tous les employés de soutien de bibliothèques des écoles secondaires et centrales seront des employés de 12 mois.

Les employés de soutien de bibliothèque élémentaires et secondaires feront de la supervision seulement dans un environnement de bibliothèque.

Instructeurs

Résolution #1

Attendu que le CCCSO fasse pression pour avoir accès à des ressources financières adéquates, durables et transparentes

pour chaque programme sans-crédit/alternatif géré par les conseils scolaires de l'Ontario.

Paraprofessionnels

Résolution #1

Objet : Politique du ministère de l'Éducation/Programme Note n° 59 : Administration de tests psychologiques et évaluation des élèves

La PPN n° 59 déclare, en partie, que « ...lorsqu'un conseil scolaire décide d'offrir des services psychologiques, il devra être précisé dans la description de tâches et (ou) les conditions d'emploi acceptées par le conseil et par la (les) personne(s) employée(s)... (c) que les psychologues doivent exercer leur profession selon les règles de conduite applicables à leur profession en général... »

Dans les conseils scolaires ou des psychologues/associés psychologiques sont employés, le contrat d'emploi contient (1) une déclaration que les psychologues/associés psychologiques remplissent leurs fonctions professionnelles selon le code de conduite qui gouverne leur profession en général, et (2) qu'un processus de dispute des résolutions soit invoqué s'il est de l'opinion du psychologue/associé psychologique qu'elle ou il ont été ordonné d'effectuer une tâche qui est en violation du code de conduite de l'Ordre des psychologues de l'Ontario. Les points (1) et (2) doivent être acceptés par chaque psychologue/associé psychologique faisant partie d'une section locale du SCFP des conseils scolaires. Là où les critères ne sont pas respectés, la politique suivante s'applique :

1. Afin d'être bref, le terme « psychologue » sera utilisé dans cette politique. Le terme « associé psychologique » peut être substitué pour « psychologue ».
2. S'il n'y a aucun psychologue en chef de désigner dans le conseil scolaire, un sera assigné pour fin de cette politique.
3. Le ministère de l'Éducation, le conseil scolaire en tant qu'employeur, et les psychologues reconnaissent que les psychologues doivent adhérer au code de conduite tel que soumis par l'Ordre des psychologues de l'Ontario. Ce code de conduite comprend les normes de pratique, les codes d'éthique, les lois et toutes autres règles et consignes adoptées par l'Ordre des psychologues de l'Ontario.

4. Si un psychologue est de l'opinion qu'elle ou il a été dirigé d'enfreindre le code de conduite (i.e. les normes de pratique, les codes d'éthique, les lois et toutes autres

règles et consignes adoptées par l'Ordre des psychologues de l'Ontario), le psychologue se réserve le droit de refuser sans subir aucune conséquence ou pénalité.

Résolution #2

Négocier des avantages sociaux pour les étudiants superviseurs. (Avantages sociaux pour tous les membres, peu importe les heures de travail.) Les avantages sociaux doivent commencer dès la date d'embauche.

Résolution#3

La parité – pour les heures de travail, les salaires, les avantages sociaux des membres d'une même classification.

Résolution #4

Temps de collaboration – Éducatrices de la petite enfance (EPE), Travailleuses des services à l'enfance et à la jeunesse (TSEJ) et tout les autres groupes qui ont besoin de temps de ressource pendant leurs heures régulières de travail.

Résolution #5

Du langage clair dans tout « langage négocié ».

Résolution #6

Que le CCCSO fasse pression auprès du gouvernement pour assurer que les professionnels et paraprofessionnels qui offrent des services aux élèves aient accès aux dossiers d'élèves.

Employés de bureau/cléricaux

Aucune résolution.

Technologie de l'information

Aucune résolution.

GAGNANTS

Le CCCSO a tenu des tirages 50/50 quotidiens pendant toute la semaine afin d'amasser des fonds pour un organisme caritatif local, la Banque alimentaire communautaire de Richmond Hill. Les travailleurs des conseils scolaires n'ont pas hésité à mettre la main dans leurs poches et ont donné un total de 4 000 \$ afin de venir en aide à l'organisme local. Le Président du SCFP Ontario, Fred Hahn, la coordonnatrice du Comité de soutien à la négociation, Wendy Tunks, et les confrères Dave Smith et Jim Glavan ont présenté un chèque à Janice Alexander, directrice administrative adjointe, qui a accepté le don au nom de la Banque alimentaire communautaire de Richmond Hill. Nous remercions tous les délégués pour leur générosité.



Gagnants des tirages 50/50

Le premier tirage, \$505.50, a été remporté par Betty May de la section locale 4400

Le deuxième tirage, \$817.00, a été remporté par Sharon Mannering de la section locale 4222

Le troisième tirage, \$422.00, a été remporté et retourné à la banque alimentaire

Le quatrième tirage, \$1001.00, a été remporté par Debbie Gillan de la section locale 997

Gagnants des tirages quotidiens de 100 \$

Le tirage de mardi a été remporté par Trudy Scott de la section locale 4154

Le tirage de mercredi a été remporté par Albert Lastraccu de la section locale 4156

Le tirage de jeudi a été remporté par Margaret McDonnell de la section locale 4153

Le tirage de vendredi a été remporté par Mechelle O'Hagan de la section locale 2512

Le tirage de samedi a été remporté par Mark Luciani de la section locale 4156

DERNIERS MOTS

Nommée la Journée de lutte contre l'intimidation par le CCCSO, la dernière journée de la conférence a permis aux 350 délégués et plus d'arborer un foulard rose en soutien à l'événement. Le président du SCFP Ontario, Fred Hahn, était accompagné de la Ministre de l'Éducation de l'Ontario, Laurel Broten et de la Présidente de l'Association des élèves conseillers de l'Ontario (AECO), Jenny Williams, pour manifester son soutien au projet de loi 13 du gouvernement la *Loi pour des écoles tolérantes* qui vise la prévention de l'intimidation.

Fred Hahn a été le premier à s'adresser à cette mer de rose et il a livré un témoignage touchant sur sa propre expérience en matière d'intimidation, un témoignage qui a tiré bien des larmes. Après l'exposé bien senti de Fred, Jenny Williams a fait part de la perspective étudiante sur le sujet. Elle a souligné l'importance de l'appui des conseils scolaires aux élèves dans leur quête pour éradiquer l'intimidation par le biais d'organisations étudiantes comme les alliances gais-hétéros. Sur un plan plus personnel, elle a parlé d'un concierge à son école élémentaire, M. Hobbs, qui l'a aidée dans sa lutte contre l'intimidation.



En fin de session, la Ministre de l'Éducation de l'Ontario, l'Honorable Laurel Broten s'est adressée aux délégués. Mère de jeunes enfants elle-même, elle a reconnu l'importance du travail accompli chaque jour par les travailleurs des conseils scolaires afin de faire de nos écoles de meilleurs lieux d'apprentissage et elle les a remerciés pour leur contribution au système d'éducation. Après avoir parlé des réalisations du gouvernement dans le domaine de l'éducation depuis qu'elle est en poste, la ministre Broten a décrit la façon dont son gouvernement entend poursuivre ses efforts pour le maintien d'un système public d'éducation de qualité.

Parmi ces efforts, notons l'adoption de lois comme le projet de loi 13 qui fait de l'école un endroit d'apprentissage plus sécuritaire. Il faut plus de sensibilisation publique sur l'intimidation et la mise en œuvre de la *Loi pour des écoles tolérantes* est un pas dans la bonne direction. En conclusion, la ministre Broten a reconnu le rôle du personnel de soutien des écoles dans la prévention de l'intimidation et a fait part de sa gratitude pour l'engagement et le dévouement démontrés envers les écoles et les étudiants de l'Ontario.

QUI VOUS REPRÉSENTE ?

Présidente du CCCSO :

Terri Preston; terri.preston@cupe4400.org
téléphone: 416-393-0440, poste 241

Représentant de la région 1 du CCCSO :

Rodney McGee; rodmcgee@shaw.ca

Représentante de la région 2 du CCCSO :

Cindy Page; cindypage@members.cupe.ca

Représentant de la région 3 du CCCSO :

Gaston Romain; gromain@members.cupe.ca

Représentant de la région 4 du CCCSO :

William Desjardins; bev@dianet.ca

Représentante de la région 5

et Vice-présidente du CCCSO:

Susan Hanson; susan.hanson@ucdsb.on.ca

Représentante de la région 6 du CCCSO :

Lee Ann West; leeannwest31@gmail.com

Représentant de la région 7 du CCCSO :

Vern Andrus; hammrv@sympatico.ca

Représentant de la région 8a du CCCSO :

Dave Smith; dave.smith@cupe4400.org

Représentante de la région 8b du CCCSO :

Patti Chapman; chapmanpatti@sympatico.ca

Représentant de la région 9 du CCCSO :

Jim Glavan; jim.glavan@gmail.com

Représentant de la région 10 du CCCSO :

Doug Wright; wright11@wightman.ca

Représentant de la région 11 du CCCSO :

John Tompa; jtompa@shaw.ca

Représentant de la région 12 du CCCSO :

Mack Luciani; mluciani22@bellnet.ca

Représentante de la région 13 du CCCSO :

Wendy Tunks; wendytunks@yahoo.ca

Représentant de la région 14 du CCCSO

Dan Meyerink; meyerida@yahoo.com

Représentante de la région 15 du CCCSO :

Claire Cameron; cameronclaire57@hotmail.com

Représentant de la région 16 du CCCSO (français) :

Sylvain Piché; sp1678@hotmail.com

Représentante de la région 17 du CCCSO (français) :

Claire Hamilton-Payne; clairehp@live.ca

Représentant des travailleurs blessés du CCCSO :

Darrell Day; darrell.day@cupe4400.org

Représentant de la santé et sécurité du CCCSO :

Don Postar; wsibdon@hotmail.com

Président de la Division de l'Ontario :
Fred Hahn; fhahn@cupe.on.ca

Secrétaire-trésorière de la Division de l'Ontario :
Candice Rennick; crennick@cupe.on.ca

PERSONNEL

Directrice régionale adjointe :
Gwen Hewitt; ghewitt@cupe.ca

Coordonnateur national :
Brian Blakeley; bblakeley@cupe.ca

Coordonnatrice nationale (français) :
Monique Drapeau; tmdrapeau@cupe.ca

Spécialiste national de la recherche :
Paul O'Donnell; podonnell@cupe.ca

Représentante nationale des communications :
Marjorie Savoie; msavoie@cupe.ca

Adjointe exécutive, Division de l'Ontario du SCFP :
Wynne Hartvicksen; whartviksen@cupe.on.ca

sepb491/gb